



REVITALISATION DU BOURG



Ecole : - p 7
Adaption et inscriptions

Focus : - p 9
Biscuiterie

Histoire : - p 14
Création de la paroisse



L'EDITO DU MAIRE

La crise sanitaire perdure avec son lot d'inquiétudes liées à la propagation des virus variants anglais, brésilien et africain. Nous avons dû apprendre à vivre différemment loin de toute vie sociale et nous adapter à toutes les contraintes. La vaccination attendue par un grand nombre d'entre vous n'est malheureusement pas possible pour tous actuellement.

Au vu des responsabilités qui incombent à Philippe Audurier en tant que président de Douarnenez Communauté, ce dernier a souhaité se démettre de toutes ses délégations. Aussi, j'ai décidé pour le remplacer de nommer deux conseillers délégués qui se partagent les différentes tâches :

- ◆ Dominique Stéphan a en charge l'environnement.
- ◆ Pascal Lacourte-Barbadaux a les missions d'urbanisme, de voirie et de

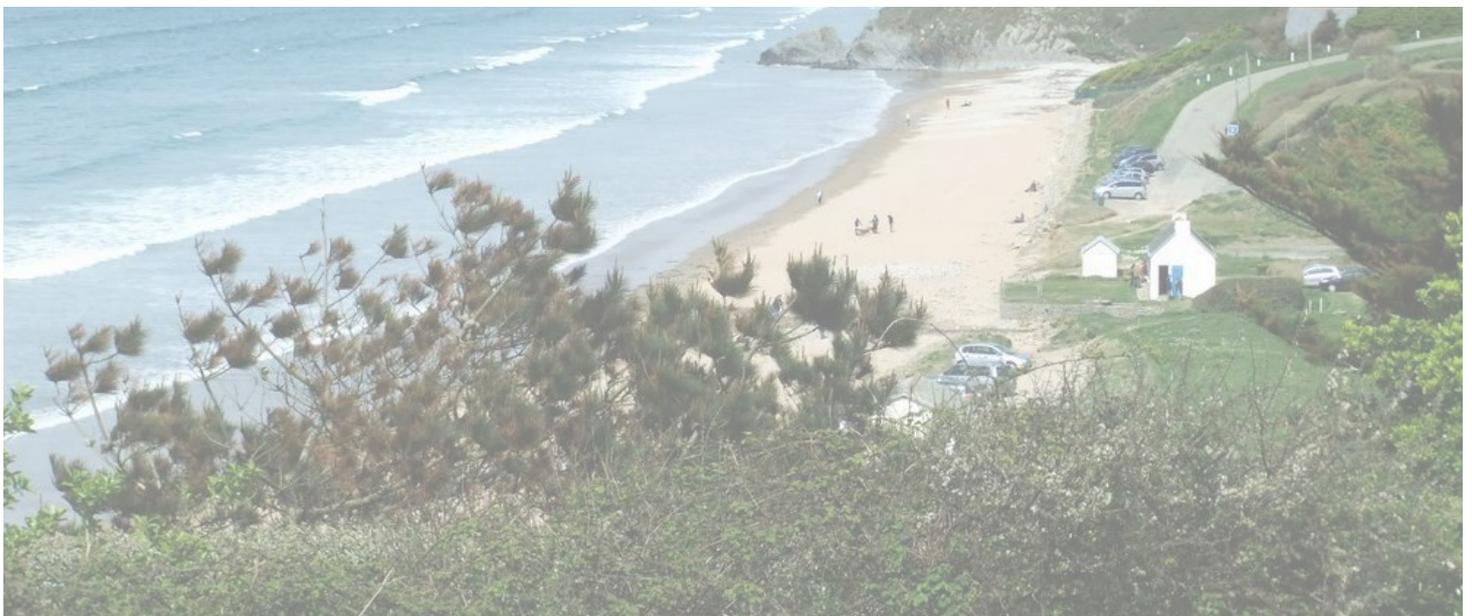
travaux.

Un important dossier concernant l'adressage est maintenant terminé ; des plaques de numérotation ont été commandées ; les Kerlaziens qui n'avaient pas de numéro jusqu'à présent seront invités à venir retirer leur nouvelle adresse ainsi qu'une plaque dans un mois et demi environ.

En attendant de retrouver le cours de vos activités et une vie totalement normale, soyez prudents et prenez soin de vous.

À votre écoute

Mithée Hernandez
Maire de Kerlaz





A LA UNE

REVITALISATION DU BOURG

Comme vous le savez, je me suis représentée avec une nouvelle équipe pour un second mandat pour continuer à travailler sur le projet de la revitalisation du bourg, projet phare de la mandature qui a été entamé en 2019.

D'abord, FIA (Finistère Ingénierie Assistance) a réalisé un diagnostic de la commune puis mis en avant une stratégie pour aménager et sécuriser le bourg.

Puis le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) est intervenu pour illustrer comment une approche paysagère pourrait rendre le bourg attractif en gommant le caractère routier des espaces publics, facteur d'insécurité pour les habitants.

Je suis heureuse de vous faire savoir que tous les conseillers ont adopté le schéma global de rénovation et de revitalisation du



centre bourg en décembre 2020.



Nous avons également travaillé avec les services de Douarnenez Communauté pour avoir un diagnostic des réseaux existant au centre-bourg et nous avons décidé de signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage qui sera portée par la commune de Kerlaz.

Un plan de financement a été préparé et des subventions seront demandées à différents organismes.

Nous avons, récemment lancé une consultation pour le recrutement d'un bureau d'études qui aura pour mission de préparer des actions concernant les espaces verts, les espaces partagés, la requalification de la route départementale, la rénovation des espaces publics du bourg et la création de liaisons douces.

Après examen des candidatures, audition des candidats et analyse des offres, nous devrions être en mesure, début juin, de choisir un bureau d'études.



A LA UNE

REVITALISATION DU BOURG (suite)



L'année 2021 sera l'année des réflexions, des concertations, des études et 2022 l'année de réalisation de ces travaux.

Au cours de cette année 2021, il est important de mobiliser les habitants de Kerlaz pour nous aider à construire le centre bourg ; il est prévu que le bureau d'études les invite à participer à des

réunions, des visites et des ateliers.

Dans un second temps, un programme de revitalisation sera engagé pour réhabiliter l'habitat dégradé et pour créer un commerce de proximité dans l'ancienne boulangerie qui serait un lieu d'échanges et de convivialité, ce qui manque cruellement à la commune actuellement.



NOUVEAU LOTISSEMENT OPAC

Les premières maisons du lotissement, près de la place des Résistants ont été livrées, jeudi 25 Février.



Gildas LE GRAND, Directeur général de l'Opac de Quimper-Cornouaille a remis aux

locataires les clés de ces cinq premiers logements.

Le projet comprend 10 logements et les cinq autres maisons devraient être livrées fin avril.

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à ces nouveaux Habitants qui, avec les beaux jours qui arrivent, ne tarderont pas à profiter pleinement de leur nouvel environnement !



VIE ASSOCIATIVE

Les Amis de Saint Germain



Tout comme en 2020, en ce début d'année 2021, nous ne pouvons organiser ni rassemblement, ni fête du patrimoine, ni concert, ni conférence ...

Nous avons néanmoins pu nous pencher sur certains dossiers importants, comme la restauration de la fontaine Saint Even (voir bulletin du Petit Kerlazien 4ème trimestre 2020) et l'acquisition d'une vitrine pour notre église paroissiale (voir article ci-après).



Les visites de l'église se sont déroulées normalement, 179 visiteurs l'été dernier, nous sommes étonnés de constater l'intérêt qu'elle suscite, mais s'il n'y a jamais foule, ce sont surtout des passionnés d'histoire, d'art sacré et ancien qui viennent nous voir. Ces rencontres nous font parfois progresser dans les connaissances de notre église et de notre patrimoine.



Chaque 3^{ème} lundi du mois, en matinée, la fontaine Saint-Germain et ses abords paysagés sont entretenus ; toutes les personnes désireuses d'y participer sont les bienvenues.

En ce moment, nous organisons une assemblée générale en ligne pour informer et fidéliser nos adhérents. Les comptes rendus d'activité et les résultats financiers de 2020 sont accessibles par mail par nos sociétaires et nos bénévoles.

Il est possible d'adhérer à notre association en s'acquittant d'une cotisation de 10€, cela vous permettra de recevoir régulièrement des informations concernant le patrimoine de Kerlaz et son histoire.

Jean Michel Jaïn

Une vitrine pour 2021

L'église de Kerlaz possède une douzaine de pièces d'orfèvrerie : calices, ciboires, ostensoirs, encensoirs que nous ne pouvons actuellement exposer par mesure de sécurité et qui sont méconnus de la plupart des paroissiens, des habitants de Kerlaz, des amateurs d'art ou d'objets anciens.

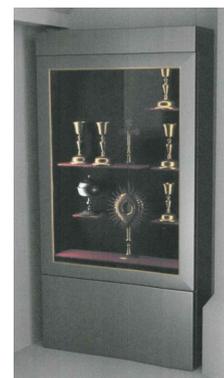


Les objets, dont certains sont classés, ont appartenu à d'anciens prêtres de Kerlaz et datent du XVIIème au début du XXème siècle.

Ils sont, depuis des années, enfermés dans des coffres et pour beaucoup ne sont même pas à Kerlaz. Nous avons en projet de les rassembler dans notre église.

Avec l'appui de la municipalité, nous sommes dans les dernières démarches pour concrétiser la fabrication et la pose d'une vitrine à l'église de Kerlaz. Cette vitrine pourra accueillir ce que l'on peut appeler le « trésor ».

Modèle de la vitrine



Elle sera installée avant la fin de l'année dans l'église. Elle sera évidemment totalement sécurisée et permettra d'exposer dans de bonnes conditions ce trésor.

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent

Malgré le contexte sanitaire, les bibliothécaires (sur la photo Chantal PLOUZENNEC et Anne CARADEC) continuent à accueillir, avec grand plaisir, lecteurs et lectrices, grands et petits.

Les horaires d'ouverture ont dû être modifiés.

Les horaires actuels sont les suivants :

Mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

Samedi de 14h30 à 16h

En collaboration avec l'ULAMIR, les séances «Bébés lecteurs», reprennent à partir du 16 avril.



Pensez à vous inscrire au 02 98 74 27 71.

Pour joindre la bibliothèque, un nouveau numéro : 06 49 85 80 67



ECOLE

Adaptation et inscriptions

L'école, la garderie et la cantine s'adaptent, comme chacun d'entre nous, à chaque nouveau protocole sanitaire.



Depuis les dernières mesures sanitaires, la pause méridienne a dû être réorganisée. Les enfants déjeunent maintenant en groupe classe et la cour a été divisée afin d'éviter le brassage entre les 3 classes.

Malheureusement certaines des activités pensées et programmées par l'équipe pédagogique, comme la voile, ont été annulées.

Malgré tout, des projets avancent comme l'achat de nouveaux mobiliers pour la cantine. L'ensemble des tables et des chaises a été renouvelé.



De nouvelles couchettes pour une sieste plus douillette ont remplacé les anciens lits

de camp vieillissants.

Le cabanon en bois qui a eu de beaux jours mais qui menaçait de s'écrouler a disparu de la cour. Cela permettra, au cours de l'été, l'installation d'une nouvelle structure de jeux qui vous sera détaillée dans le prochain numéro du Petit Kerlazien.

L'école a aussi besoin d'un rafraîchissement aussi bien intérieur qu'extérieur. Pour mener à bien ces travaux, des subventions sont nécessaires. Un dossier a été déposé à cet effet dont nous attendons les résultats.

Pendant les vacances de Pâques, le préau de l'école va faire peau neuve avec le changement de tous les poteaux et le remplacement de la zinguerie.

Le cahier des charges concernant la modification du jardin de la garderie est finalisé et les demandes de devis y correspondant ont été envoyées à différents prestataires. Les enfants pourront bientôt bénéficier d'un espace extérieur plus vaste et plus agréable.

Couscous de l'APE



Comme chaque année L'APE de L'école de Kerlaz, organisait une vente de couscous. Cette édition a connu un franc succès

puisque ce sont 220 parts qui ont été vendues !

L'APE se félicite de cette belle réussite et ses membres tiennent à remercier chaleureusement tous les participants qu'ils soient parents bénévoles ou clients, chaque personne qui malgré le contexte a souhaité soutenir l'association et par ce biais aider au financement d'activités pour les enfants de l'école.

Espérons que d'autres événements pourront bientôt avoir lieu.

De futurs écoliers ?

Tous les ans la commune offre des cadeaux aux nouveaux nés de l'année précédente, en cette période particulière, où les contacts sociaux sont mis à rude épreuve, il nous semblait plus que jamais important de maintenir cette tradition !



Leurs cadeaux leur ont été remis samedi 27 mars à la salle Ty an dud.



Nous sommes donc heureux de souhaiter la bienvenue à : Mila, Oscar, Anthonin, Francis et Nino ! Et bien sûr nous félicitons les heureux parents ainsi que les grands/es frères et sœurs !



FOCUS

La Biscuiterie Marin-Coathalem

C'est en 1960 que la biscuiterie voit le jour. Elle a été créée par M. Marin et Melle Coathalem (qui d'ailleurs ne tardera pas à devenir Mme Marin...). Installée sur la commune, elle devient vite un incontournable !

M. Éric Lefebvre travaille depuis toujours dans l'agro-alimentaire, il commence en 1980 en grande distribution ; il y reste 5 ans, puis 10 ans en tant que directeur des achats chez Fauchon où il a l'occasion de rencontrer de grands noms de la pâtisserie ; il découvre ensuite la biscuiterie chez Hervé Le Dréant à Josselin où il travaille encore 10 ans, 3 ans chez Gringoire-Brossard et 5 ans en tant que directeur d'une grande surface...

Fort de ces expériences professionnelles, il décide à 50 ans de créer sa propre entreprise ; il se met alors en quête de son graal ! C'est en Finistère qu'il le trouve... Il découvre Kerlaz et sa biscuiterie alors en vente ; c'est l'évidence et il décide de se lancer !

M. Lefebvre conserve le nom originel de celle-ci et se donne pour mission de lui redonner ses lettres de noblesse ! En effet tout ce qui sort du laboratoire est exclusivement fait de manière artisanale !

Au total ce sont 5 personnes qui travaillent à la biscuiterie depuis sa reprise, il y a 10 ans ; les pâtisseries y

confectionnent depuis 19 ans gâteaux bretons, galettes, palets et le produit phare de la biscuiterie (les gourmands l'auront sans doute reconnu...) le très fameux

amann !



Kouign

Parlons-en justement ! Ici on ne le fabrique pas, non, on le bichonne, on le travaille avec amour et il faut avoir des bras pour cela ! Il ne contient aucun conservateur et peut pourtant se conserver 30 jours après cuisson ! Son secret ? Eh bien ! La pâte est fabriquée la veille ce qui lui permet de ne conserver que le strict nécessaire d'humidité, vient ensuite le façonnage ! Les mains et le rouleau à pâtisserie pour seuls outils ! Et c'est parti pour étaler, plier et ourler ! Ça y est ! Le Kouign prend forme !

Prêt pour la cuisson me direz-vous ? Eh bien pas tout à fait il faut encore patienter un peu... il doit encore transpirer, c'est lorsqu'il a suffisamment libéré de gouttes qu'il s'en va au four ! Il n'y aura aucun ajout d'œuf ou de lait, il dorera presque naturellement ! La cuisson s'effectue dans un four à pain, sous chaleur tournante afin qu'il cuise en douceur...

La Biscuiterie Marin-Coathalem (suite)

Une fois fait, il est débarrassé de ses petits résidus de caramel un peu trop cuits, il est fait tout beau ! Et le temps lui est donné de refroidir, ensuite il se retrouve filmé, pas mis sous vide ; il n'en a pas besoin puisque tout a été fait en amont pour garantir sa bonne conservation ; il a été juste filmé et placé sous étui, pour ensuite rejoindre sa place en rayon ou découvrir d'autres horizons puisqu'il est absolument possible de le commander sur internet ! (notamment via le réseau de «la ruche qui dit oui »).



Les ingrédients qui composent toutes ces lichouseries sont quasiment tous locaux ! Farine bretonne label rouge, œufs et beurre bretons évidemment ! Les caramels (bonbons et crème) estampillés Marin et Coathalem sont quant à eux fabriqués en sous-traitance (pour des raisons de praticité) suivant un cahier des charges bien défini, leur recette est propre à la biscuiterie, mais leur confection demande un équipement particulier...

La qualité de ses produits vaut à l'entreprise de figurer dans le classement du guide du gourmand ; en 2004 elle est même récompensée d'un « Coq d'or »

dont seulement 170 artisans sur les 2000 répertoriés sont lauréats ! Tous les ans la qualité des produits est contrôlée de manière surprise afin de pouvoir conserver son coq ! La biscuiterie est



également reconnue par le collège culinaire de France !

En boutique, on peut aussi trouver une grande variété de produits, ainsi le pâté côtoie chocolat, soupes de poissons, sardines, cidres, rhums et autres whiskys tous locaux ou bretons ! Sans oublier les célèbres bols à prénoms qui sont produits tout près, à Quimper !

La biscuiterie en quelques chiffres : en année « normale » ce sont de 40 à 42 mille kouign amann de 400gr qui sont produits par les pâtisseries de la biscuiterie ! Ce sont 24 salons sur toute la France ; en 2020, seulement 2 ont pu avoir lieu... cela représente 15% de chiffre en moins et depuis 1 an c'est une perte totale de 35% de son chiffre d'affaires que l'entreprise subit due à la crise sanitaire mais M. Lefebvre et son équipe se veulent optimistes ! Après la pluie revient toujours le beau temps ! On en sait quelque chose nous en Bretagne !



ENVIRONNEMENT

Signalétique du bois du Névet

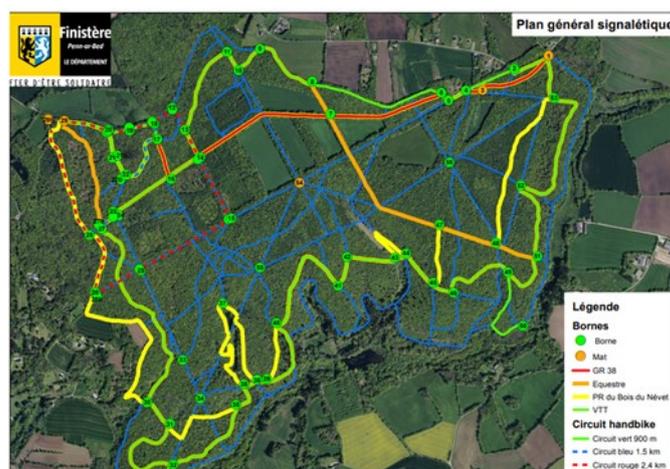
Le Conseil départemental, propriétaire de 226 ha sur la Bois du Névet va entreprendre la remise à neuf de l'ensemble de la signalétique dans le bois.

C'est un bois très fréquenté (environ 90 000 personnes/an pratiquant différentes activités) : promeneurs à pied suivant le PR, le GR ou encore le Tro Breizh, cavaliers utilisant le sentier équestre, ou vététistes réalisant un des 3 circuits passant dans le bois. Il y aussi le circuit pour personnes à mobilité réduite.

Une nouvelle activité verra bientôt le jour, le Handbike : 3 circuits, avec des difficultés

différentes seront mis en place pour cette pratique.

De nouvelles bornes vont donc apparaitre permettant aux personnes de mieux se



repérer. Elles seront installées d'ici à la fin juillet.

Enquête publique sur le captage de Keratry

L'enquête publique concernant l'agrandissement des périmètres de protection de la zone de captage des eaux de Kératry a lieu du 1er mars au 2 avril.

Les habitants peuvent prendre connaissance du projet dans le dossier d'enquête publique tenu à disposition dans les Mairies de Douarnenez, de Kerlaz, du Juch, de Plogonnec, de Guengat et de Locronan aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Il est également accessible sur le site Internet des services de l'État dans le

Finistère : www.finistere.gouv.fr, rubrique : Publication/Publications légales/Enquêtes publiques.

Les observations pourront être portées sur les registres mis à disposition ou être adressées par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête (Mairie de Douarnenez, 16 rue Berthelot, BP 437, 29174 Douarnenez) ou les formuler par courrier électronique à l'adresse suivante : regie.eau@mairie-douarnenez.fr, à l'attention de M. Jean-Luc Boulvert.



A VOTRE SERVICE

Mise à disposition d'une boîte mail « environnement »

La préservation et l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie sont une des priorités des élus de la commune.

L'environnement est aussi l'affaire de tous. Nous proposons donc aux habitants de la commune l'accès à une boîte mail dédiée à l'environnement :

kerlaz.environnement@gmail.com

Adressez- nous par cette boîte mail vos idées, vos remarques, vos interrogations concernant l'environnement à Kerlaz.

Cette boîte est dédiée à l'environnement. Tous les messages et uniquement les messages relevant de ce thème seront traités par les élus.

Merci de votre implication.

Décharges sauvages

Afin de pouvoir procéder à un nettoyage, nous demandons aux habitants de signaler à cette adresse ou en mairie, tout dépôt sauvage constaté sur la commune.

Le délégué à l'Environnement, D. Stéphan



Quentin DELCLOY, menuiserie charpente

Quentin Delcloy vient de créer CMD "Charpente Menuiserie Delcloy" une nouvelle entreprise dans le secteur de Kerlaz, Douarnenez et les alentours.

A l'âge de 15 ans, dans le cadre de son apprentissage au CFA Afobat de Quimper, Quentin entre pour 2 ans dans une entreprise de menuiserie.

Après l'obtention de son diplôme à l'âge de 17 ans, il est gardé par son employeur en cdd puis signe un cdi au bout d'un an d'ancienneté.

Après 11 ans et demi d'exercice, il

décide de prendre son envol et de créer sa société domiciliée à Kerlaz

Quentin propose ses services dans plusieurs domaines comme la charpente, ossature bois, menuiserie intérieure et extérieure, plaquiste, isolation, fabrication et aménagement intérieur, en neuf ou en rénovation.

À terme, Quentin espère se développer suffisamment pour pouvoir créer de l'emploi.

"CMD", lieu dit Kerjos 29100 Kerlaz

Tél : 06 65 66 62 85

Aide à domicile



L'ACIMAD (Association Cornouaillaise d'Interventions, de Maintien et d'Accompagnement à Domicile) est une association privée à but non lucratif chargée d'une mission d'intérêt général.

L'ACIMAD est née le 1er janvier 2019 suite à la fusion de trois associations de services à la personne bien connues sur le territoire de Cornouaille :

L'ADAPA de Douarnenez, créée en 1972

L'ADIMA de Quimper, lancée en 1988 (anciennement ADMR)

L'ADADOM de Plogonnec, en activité depuis 1962 (anciennement ADMR)

L'association intervient auprès de tout public (personnes âgées, famille/enfant, personnes en situation de handicap) pour :

Des actes de la vie courante : entretien du logement, entretien du linge, courses

Des actes de la vie quotidienne : aide au lever/coucher, aide à la toilette, habillage, aide aux transferts, préparation de repas

De l'accompagnement : à la vie sociale, aide administrative, transport accompagné

Un accueil téléphonique est assuré de 8h à 17h30 du lundi au vendredi, ainsi qu'une astreinte pour les urgences de 17h30 à 21h.



02 98 92 70 75



02 98 11 02 81



02 98 92 86 16



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Création de la paroisse en 1874

Il ne s'agit pas de la création de la commune, née en 1932, mais de la paroisse, communauté des fidèles au 19^e siècle, et dont la charge pastorale est confiée à un prêtre. Quelques explications s'imposent.

Depuis le concordat entre Napoléon et le Pape en 1801, la trêve de Kerlaz reste sans prêtre affecté, desservie par le clergé de la paroisse de Plonévez-Porzay. Les choses resteront ainsi jusqu'en 1865.

Pourtant les fidèles de Kerlaz se sentent oubliés, abandonnés. Le catéchisme semble se faire de manière irrégulière, les visites aux malades se font très rares. Les plaintes remontent de plus en plus fréquentes à l'évêché et des tendances séparatistes s'affirment.

Un nouveau recteur est toutefois nommé à Plonévez et ce dernier accepte le principe d'une commission pour examiner la réalité de ce projet d'érection de la paroisse.

Le baron, Maurice Halna du Fretay, président de la commission, écrit le 29 août 1865 à l'évêque de Quimper. Il rappelle que bon nombre d'habitants de Kerlaz sont à plus de 8 kilomètres de Plonévez-Porzay et vont à la messe au Juch, à Douarnenez ou à Ploaré. Il réclame aussi comme frontière le ruisseau qui va de Mollien à Trefeuntec.

Ce premier projet qui faisait de Kerlaz une paroisse presque aussi importante que sa paroisse mère, échoua. Les villages proches de Kervel et Trefeuntec voulaient rester en Plonévez.

En avril 1866, le baron Halna du Fretay, au

nom de la commission, élaborera un nouveau plan en excluant tous les hameaux opposés.

En 1867, l'évêque pris entre les souhaits des uns, les revirements des autres et aussi des manœuvres et des intrigues, décide de donner du temps à la réflexion.

En 1869, un chapelain est nommé à Kerlaz : M Latreille. Dorénavant les baptêmes et les mariages peuvent se faire à l'église. La messe de pâques se fera toutefois et uniquement à Plonévez.

En février 1872, le nouvel évêque Mgr Nouvel de la Flèche, tente de mettre un point final à ce projet d'érection de paroisse. Des négociations sont entamées avec l'état français, des échanges de lettres de part et d'autre se multiplient, une dernière ligne de frontière est acceptée. Deux ans après, un décret signé du Maréchal Mac Mahon, Président de la République paraît au journal officiel, le 20 juillet 1874 : « Vu les propositions de l'évêque et le plan annexé, est érigée en succursale l'église de Kerlaz, commune de Plonévez-Porzay. »

Mr Latreille, est aussitôt nommé recteur de la nouvelle paroisse de Kerlaz. Il restera à Kerlaz pendant 22 ans, jusqu'en 1896. Il eut le mérite de bâtir le presbytère et de restaurer l'église qui était dans un état délabré.

Le livre de l'abbé Horellou relate d'ailleurs fort bien cette époque « Kerlaz, son histoire, ses légendes, ses familles nobles »

Néanmoins, une certaine antipathie opposant Plonévez-Porzay et les « rebelles de Kerlaz » allait faire traîner les choses pendant 10 ans. En réalité, le combat contre



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Mairie

Lundi	9h-12h30 / 14h-18h
Mardi et jeudi	9h-12h30
Mercredi et vendredi	9h-12h30 / 13h30-16h
Samedi (<i>semaine impaire</i>)	9h-12h

Bibliothèque

Mercredi	10h30-12h / 14h-15h30
Vendredi	18h-19h
Samedi	14h-16h

Déchèterie de Lannugat

du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h

Douarnenez Communauté

du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

N° UTILES

Urgences

15	SAMU
17	Police
18	Pompiers
112	Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens
114	Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives
115	SAMU social (hébergement d'urgence)
119	Enfance en danger

Ecole de Kerlaz	02 98 92 16 50
Pharmacie de garde	32 37
Enedis	09 74 31 88 09
Dz Communauté - service	02 98 74 46 45



AGENDA

Marché de Kerlaz	Place de la Mairie	Le vendredi de 16h à 18 h
Loisir et Détente	Ancienne salle communale	Activité suspendue
Pétanque Loisir	Stade de Kerlaz	Le mardi à 14h30
Foyer des jeunes	Salle Ty An Dud	Activité suspendue
Gym douce	Salle Ty An Dud	Activité suspendue
Hatha Yoga	Salle Ty An Dud	Activité suspendue
Renseignement et Inscription au 07 62 66 16 41		
Bébés Lecteurs	Bibliothèque	16 avril, 28 mai et 18 juin
Renseignement et Inscription au 02 98 74 27 71		

Editeur : Mairie de Kerlaz

Directeur de la publication : Mithée Hernandez

Comité de rédaction : Mithée Hernandez, Isabelle Osouf,

Crédit photo : Gaby Lozachmeur, CAUE

Maquette et infographie : Margot Auffret

Impression : Mairie de Kerlaz



KERLAZ

Du continent vers l'océan